

AFRIQUE

Saint-Valentin : pour de nombreuses personnes, les diamants ne sont pas synonymes d'amour mais de conflit, de souffrances et de pauvreté

Index AI : AFR 01/002/02

Embargo : 13 février 2002 (10 h 30 GMT)

« Alors que dans de nombreux pays des personnes célèbrent la Saint-Valentin, le 14 février, en offrant des diamants à ceux qu'ils aiment, elles ne peuvent toujours pas savoir d'où proviennent ces pierres précieuses, ni si elles ont contribué à des atteintes aux droits humains », a déclaré ce jour (mercredi 13 février 2002) Amnesty International.

En Angola, en République démocratique du Congo (RDC) et en Sierra Leone, la vente de diamants a permis de financer des guerres civiles marquées par d'atroces atteintes aux droits humains. « Pour de nombreux habitants de ces pays, les diamants ne sont pas synonymes d'amour mais de guerre, de souffrances et de pauvreté », a souligné Amnesty International.

« Il est impératif que soit mis en place de toute urgence un système de contrôle efficace et transparent du commerce international des diamants, pour briser le lien qui existe entre diamants, transferts d'armes et atteintes aux droits fondamentaux », a déclaré Amnesty International, associée à sept autres organisations non gouvernementales (ONG) au sein d'une coalition internationale.

Ces huit ONG ont préparé un Rapport d'évaluation consacré aux propositions élaborées dans le cadre du Processus de Kimberley en vue de créer un système international de certification des diamants. Ce Rapport d'évaluation salue les progrès accomplis dans certains domaines, mais montre qu'il reste encore un long chemin à parcourir pour garantir l'efficacité et la transparence du système adopté.

En mars, les États débattront des modalités de ce système de certification lors de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, et lors d'une réunion organisée dans le cadre du Processus de Kimberley à Ottawa, au Canada, dans le but d'entériner ce système afin qu'il commence à fonctionner dans le courant de l'année.

Les gouvernements ne doivent pas laisser passer l'occasion que leur offre ces échéances de s'entendre sur le système de certification. Presque deux années se sont écoulées depuis le début du Processus de Kimberley, et les progrès accomplis demeurent insuffisants. Tous les États doivent s'accorder sur des mécanismes de contrôle efficaces et transparents, qui doivent être mis en œuvre sans plus attendre pour empêcher de nouvelles atteintes aux droits humains.

En outre, le système tel qu'il est envisagé à l'heure actuelle ne prévoit pas de garanties suffisantes pour assurer sa transparence et son efficacité : aucun accord n'a été conclu sur la création d'une base de données internationale publique relative à la production et au commerce de diamants bruts, les procédures prévues en matière de surveillance sont insuffisantes, aucun accord n'a été conclu en matière de coordination internationale, et la question de la compatibilité de ce système avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) demeure controversée.

« Si le système mis en place ne résout pas ces problèmes, il ne permettra pas de briser le lien qui existe entre diamants et atteintes aux droits humains », a conclu Amnesty International.

Complément d'information

La corrélation qui existe entre diamants, transferts d'armes et atteintes aux droits humains dans plusieurs conflits armés est connue depuis plus de trois ans. De nombreux États et l'industrie du diamant ont accomplis des efforts en vue de contrôler le commerce de ces pierres précieuses, notamment dans le cadre du Processus de

Kimberley. Les Nations unies ont imposé des sanctions, interdisant le commerce de diamants et d'armes avec les groupes politiques armés *União Nacional para a Independência Total de Angola* (UNITA, Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) et *Revolutionary United Front* (RUF, Front révolutionnaire uni), en Angola et en Sierra Leone respectivement. Des sanctions ont également été prises par les Nations unies contre le Libéria, dont le gouvernement est accusé de se livrer à un commerce de diamants avec le RUF et de lui fournir une assistance militaire.

Amnesty International salue ces initiatives, mais craint qu'elles ne soient pas suffisantes pour apporter un réel changement dans l'existence des habitants de l'Angola, de la RDC et de la Sierra Leone. Dans ces pays, le commerce des diamants sert à financer des achats d'armes, dont l'utilisation se traduit par des atteintes aux droits humains. ●

Pour en savoir plus sur les « diamants de la guerre », veuillez consulter la page suivante de notre site web :

<http://www.amnesty.org/diamonds/index.html>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :

<http://www.amnesty.org>